



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT D'ABONNEMENT POUR
LE PARKING MOWAT**

**DÉCISION N° AU-18-184
EN DATE DU 18 JUIN 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° 4935 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Christophe BOISSIERE, 9^{ème} Adjoint au Maire.

CONSIDÉRANT le besoin en places de stationnement pour les véhicules de la ville dans les parkings publics souterrains ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la Société EFFIA STATIONNEMENT VINCENNES sise 1, rue du Midi à Vincennes un contrat d'abonnement pour 30 places en zone non réservée au prix unitaire de 83 euros TTC/mois.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitres et articles correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjoint au maire chargé du
cadre de vie, de la propreté et
des déplacements,

Signé

Christophe BOISSIERE